Négociations salariales

février 2015

La Poste importe l'austérité grecque

■ Les négociations salariales ont débuté ■ La Poste a sorti de son chapeau le manque d'argent dans les caisses ■ Une excuse annuelle qui commence à agacer...

■ Y a pu d'argent ???

Ca y est c'est reparti. La litanie des difficultés de l'entreprise, du manque d'argent ne s'est pas fait attendre : La Poste nous a bien fait comprendre qu'il ne faut pas attendre grand-chose de ces négociations cette année.

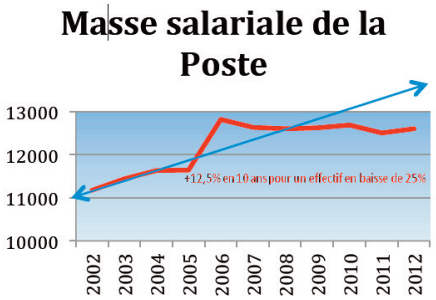

■ Mais qui se goinfre alors ?

Pourtant depuis plusieurs années, la masse salariale ne cesse d'augmenter alors que les emplois de fonctionnaires sont supprimés.

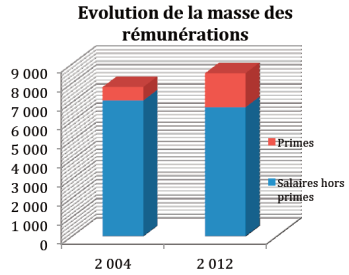

Ces départs de fonctionnaires représentent une économie au minimum de 50 millions d'euros par an et sûrement plus proche des 80 millions...

Pendant ce temps-là, les rémunérations variables et les primes, en majorité octroyée aux cadres supérieur-es, se multiplient et augmentent. De là à penser que l'augmentation de la masse salariale provient essentiellement des rémunérations variables octroyées aux cadres stratégiques.... il n'y a qu'un pas

Convergence des salaires !!!

Pour SUD PTT, l'urgence est à faire converger les salaires des salarié-es et des fonctionnaires. En supprimant chaque année des emplois de fonctionnaires, La Poste fait des économies incroyables qui ne retrouvent pas dans la poche des salarié-es ni des fonctionnaires.

Or, depuis des années, La Poste recrute des salarié-es dans l'entreprise pour effectuer le même travail que les fonctionnaires, mais avec des salaires très différents : les écarts sont de prés de 1700 euros annuels et peuvent atteindre 5000 euros en fin de carrière

Ce recrutement a des conséquences très simples : faire gagner de l'argent à l'entreprise rapidement en faisant des économies sur les salaires.

Un fonctionnaire et un salarié effectuent le même travail, ils doivent être rémunérés de la même façon.

EXEMPLE DIFFERENCE SALAIRE ACO FONC PENDANT LA CARRIERE

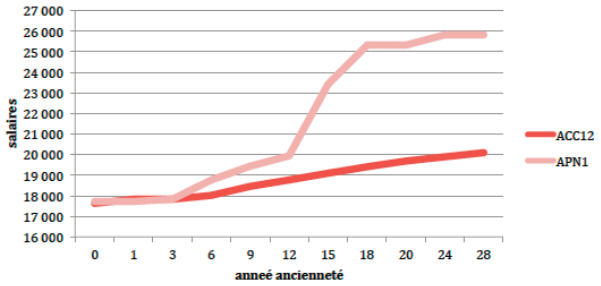

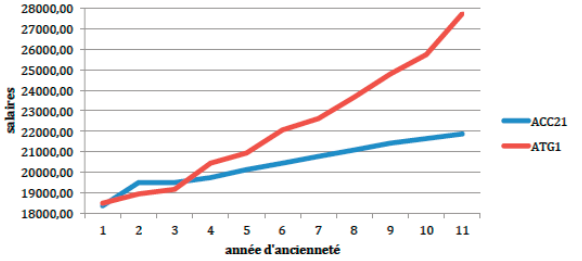

Fédération des activités postales et de télécommunication

25/27 rue des envierges 75020 Paris tel 01 44 62 12 00 - fax 01 44 62 12 34

mail sudptt@sudptt.fr www.sudptt.org

Les propositions de La Poste.

Elles sont scandaleuses et frôlent le mépris social. La Poste propose 0,25 % d'augmentation mensuelle soit en moyenne entre 3 et 5 euros par mois sur le salaire !! Pour le complément de rémunération, ce sont 0,7 % soit 1 euro mensuel.
Son excuse : plus de sous dans la caisse, l'accord signé sur le complément de rémunération et les promotions dans l'entreprise....
La seule concession, une prime en octobre qui se situerait entre 40 et 50 euros !!!

CE QUE SUD PROPOSE

- **Une augmentation uniforme en 2015 de 120 euros mensuel pour tout le monde quel que soit le grade.** Cette augmentation permet de rattraper immédiatement l'écart pour les plus bas salaires de La Poste (ACC12 et ACC13) entre les salarié-es et les fonctionnaires.
- **Un plan de rattrapage sur deux ou trois ans**/au bout de trois ans l'égalité salariale entre fonctionnaires et salarié-es
- **Un ajout d'échelons en fin de grille et des évolutions des coefficients en milieu de grilles salariales (tous les deux ans ou lieu de tous les trois ans)**

Et pendant ce temps-là...

En 2013, les actionnaires de La Poste, l'État et la Caisse des Dépôts et Consignations se sont octroyé plus de 170 millions d'euros de dividendes. Nos chers actionnaires se sont donc mis dans les poches une somme conséquente qui équivaudrait à 700 euros annuels pour les postier-es.
De l'argent il y en a donc et il est facile de savoir où le prendre...

A notre sens, nous devons maintenir une vraie pression sur nos employeurs. Ils doivent comprendre que les propositions faites ne sont pas acceptables.
Pour SUD PTT, l'égalité salariale ne serait que justice. La Poste nous rabâche à longueur de journée l'équité entre postier-es. Qu'elle l'applique clairement !!! Et pas qu'à moitié. Chaque jour, en employant des contractuel-les, elle économise plusieurs centaines de milliers d'euros, chaque mois ce sont plusieurs millions d'euros. Cela suffit... Nous méritons une vraie augmentation

SUD PTT propose une mobilisation sur les salaires dans les prochaines semaines.

Accord Complément de rémunération

La CGT, la CFDT, CFTC, CGC, UNSA ont signé l'accord sur le complément de rémunération. SUD n'a pas signé cet accord pour deux raisons.
Premièrement, ce dernier n'octroyait que peu d'augmentation pour les salarié-es de La Poste (voire pas du tout pour la majorité des fonctionnaires de La Poste).
Ensuite, cela revenait à signer la fin de l'existence du complément poste, devenu complément de rémunération. Pour rappel nous réclamions l'alignement du complément poste des contractuel-les sur le niveau haut de celui des fonctionnaires. Cette demande pour l'avenir est donc mise à mal. Pourtant, nous gardons espoir dans notre demande de réparation du préjudice subi qui malgré cet accord est toujours valable.
Les syndicats signataires ont donc apportés de l'aide à La Poste devant les tribunaux. Un comble quand on sait que la CFDT s'est associée à la plainte de SUD.